



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Document communiqué le 28/03/2017  
Date de l'acte le 28/03/2017  
ID : 033-200027068-20170320-2017\_03\_079-DE

SÉANCE DU 20 MARS 2017

2017-03-079 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 14 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

**Absents :**

Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, Fabienne ROCHER, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Fabienne FONTENEAU pouvoir à Georges DELABROY, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Louis PARENTEAU, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Jack ALLAIS pouvoir à Catherine VIANDON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Chantal DUGOURD pouvoir à Mireille CONTE-JAUBERT, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Alain MAROIS pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard PIOT pouvoir à Gérard HENRY, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

-----  
Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT****AVENANT À LA CONVENTION CADRE DÉFINISSANT LES MODALITÉS D'INTERVENTIONS PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS : INTÉGRATION DE 3 NOUVEAUX PARTENAIRES**

-----  
Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge des politiques contractuelles, à l'habitat et au logement,

La Cali a signé le 22 avril 2013 la convention cadre pour la transition énergétique et l'amélioration de l'habitat privé avec les partenaires locaux (Etat, Anah, Région Aquitaine, Ademe, Adil, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Capeb). Tous les partenaires s'y engagent, pour une durée de 5 ans, à concevoir, promouvoir et mettre en place des actions en faveur de l'amélioration du parc de logements privés sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'objectif premier de cette convention était non seulement la mise en œuvre, dès 2013, d'un programme d'aides aux propriétaires occupants favorisant l'efficacité énergétique de leurs logements mais aussi d'un guichet unique permettant à tout propriétaire de récolter informations pratiques, conseils et accompagnements sur les aides destinées à l'amélioration des logements privés.

L'article 3.6. de la convention cadre prévoit que «chaque année, à la date anniversaire de signature de la présente convention, en fonction du bilan annuel et des nouvelles actions proposées, la présente convention cadre pourra faire l'objet d'avenants pour intégrer de nouveaux partenaires ou de nouvelles actions.».

Compte tenu de leur participation, aux côtés de La Cali, à l'animation de cette convention cadre et, en particulier, du dispositif « Habitat Durable » (accompagnement des propriétaires occupants, animation du réseau des professionnels du bâtiment, etc;), il est proposé que trois nouveaux partenaires soient intégrés à la convention :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde, partenaire de La Cali pour le financement et l'accompagnement social de l'amélioration de l'habitat, représentée par son Directeur Général, Monsieur Christophe Demilly,
- la Fédération Française du Bâtiment de Gironde (FFB), partenaire de La Cali pour l'animation de la filière professionnelle de la rénovation énergétique, représentée par sa Présidente, Madame Marie-Ange Gay Ramos,
- le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde (CAUE), partenaire de La Cali pour l'accompagnement et le conseil des particuliers en matière de bâti, d'espaces publics, d'urbanisme, de paysage et d'environnement, représenté par son Président, Monsieur Alain Charrier

Le projet d'avenant, joint à la présente délibération, intègre également une mise à jour des annexes de la convention initiale présentant notamment les règlements d'intervention des différents partenaires.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 mars 2017 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (68 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention cadre définissant les modalités d'interventions publiques en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et de l'efficacité énergétique des logements.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/03/2017

Reçu en préfecture le 28/03/2017

Affiché le



ID : 033-200027068-20170320-2017\_03\_079-DE

